

(1)

Société de gestion des déchets nucléaires

Louis Charest

Façonnons l'avenir ensemble : Mise au point du processus de sélection d'un site

1. Le cadre des objectifs, principes éthiques et exigences forme-t-il une base solide pour concevoir un processus de sélection d'un site?

SELON LES INFORMATIONS DES PAGES 8-9-10-11-12 CELA FORME UNE BASE SOLIDE POUR CONCEVOIR UN PROCESSUS DE SÉLECTION D'UN SITE. LE PROBLÈME VA SE SITUER LORS DE L'ATTRIBUTION DU POIDS D'UN CRITÈRE ET DE LA NOTE FACE À CE CRITÈRE ATTRIBUÉ À UN SITE.

2. Comment pouvons-nous nous assurer que le processus de sélection d'un site soit équitable?

LE SITE CHOISI VERRA UNE AUGMENTATION DE SON ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE. UNE PARTIE SEULEMENT DE LA POPULATION OBTIENDRA UN GAIN POUR UNE PARTIE NE SERA PAS AFFECTÉE ET UNE PARTIE SUBIRA UN PRÉJUDICE (EX: AUGMENTATION DU COÛT DES LOYERS). CETTE PARTIE DE LA POPULATION AFFECTÉE NÉGATIVEMENT DOIT ÊTRE FORTEMENT PRISE EN COMPTE AU TOUT DÉBUT DU PROCESSUS.

3. De quels modèles et expériences devons-nous nous inspirer pour concevoir le processus?

JE NE CONNAIS PAS DE MODÈLE QUI ONT AGORDE LE PROBLÈME SOULEVÉ AU POINT 2, MAIS LE MODÈLE LIÉ À HYDRO-QUEBEC LORS DE CONSTRUCTION DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES POUR L'OBTCROI DE SUBVENTION À DES MESURES DE MISE EN VALEUR ENVIRONNEMENTALE À LA MUNICIPALITÉ LÔTÉ ET UNE PARTIE AUX MUNICIPALITÉS ENVIRONNANTES EST UNE BASE INTÉRESSANTE À ANALYSER.

4. Qui doit participer au processus de sélection d'un site et quel rôle chacun devra-t-il assumer?

DANS LA NOTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE IL Y A 3 PÔLES: L'ENVIRONNEMENT → L'ÉCONOMIE ET LE SOCIAL. DES PERSONNES LIÉES À CHAQUE UN DE CES 3 PÔLES DEVRAIENT ÊTRE SÉLECTIONNÉES POUR REPRÉSENTER CHACUN DE CES 3 PÔLES. LE NOMBRE DE PERSONNES REPRÉSENTANT CHACUN DES PÔLES DEVRAIT ÊTRE ÉGAL.

5. Quelles informations et quels outils faciliteraient votre participation?

COMME INSCRIR EN 1, LA LISTE DES CRITÈRES DE SÉLECTION, LE POIDS PRÉLIMINAIRE MIS SUR CHAQUE DES CRITÈRES ET L'EXPLICATION QUANTITATIVE OU QUALITATIVE DE L'ATTRIBUTION. DE LA NOTE À CES CRITÈRES EST LE FONDAMENT DE LA TRANSPARENCE DU PROCESSUS ET PLUS CE SERA TRANSPARENT, PLUS JE SERAI INTÉRESSÉ À PARTICIPER.

(2)

6. Y a-t-il autre chose que nous devrions prendre en considération?

LORSQU'UN OU PLUSIEURS SITES AURONT été CHOISI, UN
RÉFÉRENDUM DEVRA ÊTRE TENU DANS LA MUNICIPALITÉ OU LA
RÉGION CONCERNÉE (CE POINT EST MAJEUR) ET UNE MAJORITÉ
CLAIRE DEVRA ÊTRE OBTENUE (LA MÊME QUI A été LÉGIFÉRÉE POUR
LA SÉPARATION DU QUÉBEC DU CANADA)

Veuillez retourner à:

Société de gestion des déchets nucléaires
22, avenue St. Clair Est, 6e étage
Toronto (ON) M4T 2S3

À l'attention de: Dr Anda Kalvins
Télécopieur: 647.259.3007

- Veuillez cocher la case pour nous donner la permission de publier votre soumission sur notre site Web.
 Non merci, je ne désire pas que ma soumission soit publiée.

Louis Charest

Fin

Louis Charest – Submission on Siting Discussion Document

1. Does the framework of objectives, ethical principles and requirements provide a sound foundation for designing the process for selecting a site?

According to the information in pages 8-9-10-11-12, it forms a solid base for conceiving a site selection process. The problem will be when assigning a weight to each criterion for site selection and to the evaluation of these criteria.

2. How can we ensure that the process for selecting a site is fair?

The chosen site will see an increase in its economic activity. One part of the population will obtain a real gain, one part will not be affected and another part will suffer a prejudice (ex: an increase in costs of the citizens). Strong consideration must be taken at the start of the process for this part of the population which is negatively impacted.

3. From what models and experiences should we draw in designing the process?

I don't know any models that have addressed the problem raised in Q2, but the model linked to Hydro-Quebec during the construction of new infrastructures to obtain grants for measures to implement environmental values for the host community and for surrounding communities is an interesting base to analyze.

4. Who should be involved in the process for selecting a site, and what should be their role?

With regards to sustainable development, there are three poles: The environment, the economy and the social pole. People that are linked to these three poles should be selected to represent each pole. The number of people representing each pole should be equal.

5. What information and tools do you think would facilitate your participation?

Like I said in Q1, the list of site selection criteria, the preliminary weight and the quantitative or qualitative evaluation of these criteria are the fundamentals of the transparency of the process. The more it is transparent, the more I am interested in participating.

6. What else needs to be considered?

When one or more sites have been chosen, a referendum should be held in the concerned municipality (this is a major point) and a majority will have to be obtained (the same majority that was legislated for the separation of Quebec in Canada).